

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2014

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AIDES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le point 2.6 de l'annexe expose en page 19 et suivante, les règles et méthodes comptables relatives aux traitements des subventions d'exploitation et des fonds dédiés. Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points.
- Le point 14.2 de l'annexe expose en page 38, la nature et les principes retenus pour l'estimation des provisions.
Nous nous sommes assurés du bien-fondé des estimations retenues et de la pertinence des informations données en annexe relatives à ce poste, en particulier concernant la provision pour charge relative au plan de sauvegarde de l'emploi, également décrite au point 1.4 de l'annexe comptable (page 14 et suivante). Pour cette provision, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations sur la base des éléments disponibles à ce jour.
Il en est de même concernant nos travaux sur les provisions pour charges relatives aux litiges prud'homaux.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans le point 19 de l'annexe (page 50 et suivantes), font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Tourne,
Le 28 mai 2015



P/ DEIXIS
Jean-Luc BEY
Commissaire aux comptes et Mandataire social



Membre de la Coalition Internationale Sida



Association AIDES

Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

SOMMAIRE

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	12
1.1. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)	12
1.2. Poursuite des actions de marketing de rue au Québec	13
1.3. Soutien du Fonds de dotation contre le sida LINK	14
1.4. Projet de plan de sauvegarde de l'emploi	14
1.5. Analyse de l'activité	15
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	17
2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	17
2.2. Immobilisations financières.....	18
2.3. Stocks	18
2.3.1. Stocks de produits de prévention et de promotion.....	18
2.3.2. Stocks d'œuvres d'art	18
2.4. Créances	19
2.5. Disponibilités et concours bancaires courants	19
2.6. Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés.....	19
2.7. Traitement des subventions d'investissement	20
2.8. Fonds dédiés sur dons et legs affectés.....	20
2.9. Legs	21
3. ENGAGEMENTS HORS BILAN	21
3.1. Engagements donnés.....	21
3.2. Engagements reçus	22
4. TABLEAU DE MOUVEMENT DES FONDS ASSOCIATIFS	23
5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES 2014.....	24
6. DECOMPOSITION DU RESULTAT PAR REGION	24
7. RESULTAT SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS	25
7.1. Résultat sous contrôle de tiers financeurs 2014.....	26
7.2. Affectation des résultats antérieurs à 2014	28
8. FILIALES ET PARTICIPATIONS	31
9. ENTREPRISES LIEES	31
10. REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS	32
11. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	32
12. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	33
13. COMMENTAIRES SUR LES IMMOBILISATIONS	35
14. COMMENTAIRES SUR LES PROVISIONS.....	40
14.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions	38
14.2. Nature des provisions	38
15. COMMENTAIRES SUR L'ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES	40
15.1. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an	40
15.2. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus	40
15.3. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice.....	40
16. COMMENTAIRES SUR LES FONDS DEDIES.....	45
17. STRUCTURE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	45
18. DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES.....	46
19. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC.....	48
19.1. Présentation des ressources	52
19.2. Présentation des emplois	53
19.3. Modalités de répartition du financement des emplois	54
19.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES	57
19.4.1. Campagnes de publicité offertes	57
19.4.2. Autres dons en nature.....	58
19.5. Etat des effectifs bénévoles.....	58

PREMIERE PARTIE :

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2014

BILAN

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2014	Net 31/12/2013
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	35 904	35 904		
Concession, brevets et droits similaires	64 834	52 278	12 556	4 691
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	418 535		418 535	418 535
Constructions	3 412 769	1 353 034	2 059 735	2 190 368
Installations techniques, matériel et outillage industriel	221 082	146 136	74 945	47 706
Autres immobilisations corporelles	4 491 175	3 160 455	1 330 721	1 645 117
Immobilisations en cours	13 200		13 200	13 619
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	53 104		53 104	44 037
Prêts	616 543		616 543	638 613
Autres immobilisations financières	294 722	49 409	245 314	295 596
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	9 621 869	4 797 215	4 824 654	5 298 283

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	99 950	89 955	9 995	9 995
Stocks de marchandises				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Avances, acomptes versés sur commandes	66 265		66 265	4 216
Créances usagers et comptes rattachés	203 840	6 900	196 940	292 144
Autres créances	4 877 908	9 589	4 868 319	3 726 661
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	25 473		25 473	25 473
Disponibilités	2 779 435		2 779 435	412 425
Charges constatées d'avance (3)	183 844		183 844	353 879
ACTIF CIRCULANT (II)	8 236 714	106 444	8 130 270	4 824 794
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	17 858 584	4 903 659	12 954 925	10 123 077
------------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			49 666	95 767
(3) Dont à plus d'un an			2 586 220	91 414
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle			157 526	170 805
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/2014	31/12/2013
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819	1 327 819
Dont legs & dons contrepartie d'actifs immo., subv. d'inv. affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	988 230	1 154 620
Report à nouveau	(5 844 999)	(2 930 233)
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (4)	2 787 139	(2 373 939)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Report à nouveau des résultats sous contrôle des tiers financeurs	641 912	(65 304)
Ecarts de réévaluation	1 608 337	1 608 337
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	502 914	624 552
Provisions réglementées	40 000	40 000
TOTAL (I)	2 051 353	(614 148)
Comptes de liaison (II)		
Provisions pour risques et charges	(0) 1 254 129	2 395 273
TOTAL (III)	1 254 129	2 395 273
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	624 824	362 140
Sur autres ressources	286 318	
TOTAL (IV)	911 142	362 140
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	931 572	2 131 772
Emprunts et dettes financières divers (3)	39 818	35 822
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 788 779	1 578 659
Dettes fiscales et sociales	2 646 227	2 678 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 444	
Autres dettes	111 834	309 270
Produits constatés d'avance (1)	3 217 626	1 245 934
TOTAL (V)	8 738 300	7 979 813
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	12 954 925	10 123 077
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)	5 512 278	6 653 025
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeur de banque	6 163	824 681
(3) Dont emprunts participatifs		
(4) Dont Compte 1201 : Excédent	1 159 336	607 901
Dont Compte 1291 : Déficit	114 922	211 541
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
ENGAGEMENTS DONNES :		

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises		
Prestations de services	53 391	56 429
Produits des activités annexes	193 844	90 066
MONTANTS NETS DES PRODUITS D'EXPLOITATION	247 235	146 496
Production stockée		(1 000)
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	20 447 134	19 782 663
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	2 245 864	715 953
Collectes	18 546 732	18 792 751
Cotisations	10 940	58 434
Autres produits	229 759	270 825
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	41 727 664	39 766 122
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes (2)	14 028 929	15 044 510
Impôts, taxes et versements assimilés	1 402 491	1 683 242
Salaires et traitements	13 094 938	13 340 271
Charges sociales	5 619 631	6 445 010
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	683 712	694 757
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actf circulant	14 389	7 374
Dotations aux provisions pour risques et charges	950 056	2 245 570
Autres charges	2 560 155	2 538 435
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	38 354 302	41 999 170
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 373 362	(2 233 048)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	31/12/2014	31/12/2013
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 373 362	(2 233 048)
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (4)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	176	569
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 674	2 693
Différences positives de change	166	19
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	7 016	3 280
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	19 978	2 811
Intérêts et charges assimilées (5)	33 016	107 670
Différences négatives de change	32	158
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		51
Total des charges financières (VI)	53 026	110 691
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(46 010)	(107 410)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II) + (V - VI)	3 327 352	(2 340 458)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	95 650	95 944
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 000	3 917
Reprises sur provisions et transferts de charges	33 000	98 261
Total des produits exceptionnels (VII)	131 649	198 122
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	122 090	170 329
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	770	47 677
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(0)	(0)
Total des charges exceptionnelles (VIII)	122 861	218 006
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	8 790	(19 884)
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	41 866 329	39 967 524
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	38 530 188	42 327 867
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	3 336 142	(2 360 342)
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	72 671	228 237
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	621 673	241 834
EXCEDENT OU DEFICIT	2 787 139	(2 373 939)

Compte de Résultat (Troisième Partie)

(1) Dont produit afférents à des exercices antérieurs dont redevances sur crédit-bail mobilier		
(2) dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produit concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS		
Bénévolats	1 828 947	5 387 200
Prestation en nature	715 308	2 043 332
Dons en nature		
TOTAL	2 544 255	7 430 532
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à dispo gratuite des biens		
Prestations	715 308	2 043 332
Personnel bénévole	1 828 947	5 387 200
TOTAL	2 544 255	7 430 532

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui sont :

- La continuité de l'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- L'indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, édités par le plan comptable général 1999 (CRC N°99-03 et ses règlements modificatifs), ainsi que par le plan comptable de la vie associative et le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Faits marquants de l'exercice

1.1. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)

La Coalition Internationale Sida (Plus) a été lancée le 2 juin 2008.

Elle a pour but de :

- de promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale,
- de soutenir techniquement et matériellement ses membres et ses partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs,
- de mener des actions de solidarité internationale, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire,
- de défendre les intérêts matériels et moraux de l'Union, d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

Au 31 décembre 2014, elle compte treize adhérents composés :

- des quatre membres fondateurs : AIDES en France, ARCAD SIDA au Mali, la COCQ-Sida au Québec et l'ALCS au Maroc,
- de sept membres : ARAS en Roumanie, KIMIRINA en Equateur, Groupe Sida Genève en Suisse, l'ANSS au Burundi, REVS+ au Burkina Faso, PILS à Maurice, et GAT au Portugal.
- et deux partenaires : AMO-CONGO en République Démocratique du Congo et IDH en Bolivie

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition, les 11 associations membres ont versé en 2014 un apport ; la part versée par AIDES s'élève comme en 2013 à 2 000 K€.

De même, les membres ont bénéficié d'un apport financier versé par la Coalition d'un montant de 100 K€ ainsi que d'un appui technique pour certains d'entre eux.

L'apport de Plus à AIDES est un apport en numéraire qui ne comporte par de condition résolutoire d'affectation par l'apporteur à un projet définit. Comme en 2013, cet apport a donc été constaté dans un compte de racine 7583 « apport non affecté » pour 100 K€.

1.2.Poursuite des actions de marketing de rue au Québec

Le partenariat visant à soutenir des actions de collecte de rue entre la Fondation Québécoise Sida (FQS) et AIDES s'est poursuivi en 2013 sur la base du nouveau protocole d'accord entre AIDES et la Fondation Québécoise du Sida ainsi que d'une nouvelle convention de partenariat régissant les relations financières entre la Fondation, la CIS (Coalition Internationale Sida) et AIDES signés en avril 2010.

Ces accords ont pour objet :

- le financement par la Fondation Québécoise Sida des actions menées par des organismes de lutte contre le VIH/Sida. Soutenue par des associations qui sont des actrices majeures de la lutte contre le VIH/sida (AIDES, COCQ-SIDA), la Fondation s'engage à combattre la propagation du VIH/sida et à soutenir les personnes séropositives du Québec et des pays africains dans lesquels œuvrent les Membres et Partenaires africains de la CIS,
- la mise en place par la Fondation d'opérations de collecte de rue avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques et par le biais d'un prestataire externe spécialisé dans ce type de collecte,
- les fonds collectés lors des opérations sont dédiés de manière équitable au financement des actions internationales de lutte contre le Sida menées en Afrique par la CIS, ses Membres ou Partenaires africains et des actions québécoises de lutte contre le sida menées par les Membres de la Fondation.

Le montant des avances remboursables réalisées par AIDES au profit de la FQS, pour financer les opérations de collecte, entre juillet 2007 et le 31 décembre 2014, s'élève à 1 820 K€.

Les avances remboursées, depuis le début du partenariat, par la FQS s'élèvent au 31 décembre 2014 à 1 820 K€.

Il est donc à noter qu'à la clôture de l'exercice 2014, il n'y a plus de prêt au profit de la FQS à l'actif du bilan de l'association AIDES.

1.3.Soutien du Fonds de dotation contre le sida LINK

LINK est un fonds de dotation créé pour financer et soutenir, par tous moyens, le développement des programmes d'intérêt général de lutte contre le sida et ses maladies associées en France et à l'étranger dans le respect des droits, de l'identité et de la dignité de chacun.

Ce partenariat s'est poursuivi en 2014 au même titre que l'année 2013 par:

- L'organisation par le fonds de dotation LINK d'un dîner de soutien compte tenu de l'engagement et de la capacité des membres du fonds à recruter des participants au titre de ce dîner,
- Le versement par le fonds de dotation LINK à l'association AIDES des bénéfices générés par cette manifestation pour le financement de ses actions.

La participation du fonds de dotation LINK devant être reversée à AIDES au titre de la soirée du 8 décembre 2014 s'élève à 280 K€.

Au 31 décembre 2014, le solde des fonds à verser par LINK s'élève à 150 K€.

1.4.Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi, dont le projet de mise en place a été annoncé par la direction au Comité Central d'Entreprise (CCE) du 12 décembre 2013, a été mis en place durant l'année 2014.

Le dossier de Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été transmis le 31 Mars 2014 et homologué par la DIRECCTE d'Ile de France en date 11 avril 2014.

Le PSE prévoyait la suppression de 65 postes, la création de 22 postes et la modification de 4 postes.

Une partie des charges liées au projet de PSE ont été provisionnées dans les comptes 2013, à hauteur de 2 000 K€, il s'agissait de :

- Indemnités de licenciement,
- Indemnités de Préavis (reversées au pôle emploi),
- DIF - Droit Individuel à la Formation (reversés au pôle emploi),
- Aides diverses (dont formations),
- Honoraires (Conseil, Cabinet de reclassement).

Sur l'année 2014, le coût total du Plan de Sauvegarde de l'Emploi s'élève à 2 757 K€. On y trouve les éléments suivants :

- Indemnités de licenciement : 1 352 K€
- Indemnités de préavis : 387 K€
- Frais de formation : 43 K€
- Honoraires : 515 K€ (Conseil, cabinet de recrutement, Experts)
- Aides diverses : 67 K€
- Provision pour risques et charges : 393 K€*

* Frais liés au départ des salariés suite à la mise en place du Plan de Sauvegarde de l'Emploi mais versés en 2015.

Suite à la reprise de la provision pour risques et charges de 2 000 K€ comptabilisée sur l'année 2013, le « coût net » du Plan de Sauvegarde de l'Emploi dans les comptes 2014, s'élève à 757 K€.

1.5. Analyse de l'activité

L'exercice 2014 se solde par un résultat de 2 787 K€, représentant environ 6.78 % des produits d'exploitation 2014.

Le résultat 2014 se décompose de la manière suivante :

- Un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 1 159 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de (115 K€), soit un résultat net cumulé de 1 044 K€ dégagé sur les établissements médico-sociaux et donc sous contrôle de la tutelle (cf 7. Résultat sous contrôle de tiers financeurs des établissements CAARUD),
- Le résultat propre de AIDES s'élève, pour l'année 2014, à 1 743 K€.

Après 2 années de déficits conséquents entraînant des fonds propres négatifs à la clôture des comptes 2013, le résultat 2014 permet à l'association AIDES d'améliorer ses fonds propres et de revenir à une situation positive de ces derniers. Le montant des fonds associatifs augmente de 434 %, passant de (614 K€) en 2013 à 2 051 K€ en 2014, soit une augmentation de 2 665 K€.

Il est à noter que dans ces 2 051 K€ de fonds associatifs, 988 K€ constitue une réserve CAARUD susceptible d'impacter les résultats futurs et donc d'amputer d'autant les fonds propres.

L'année 2014 a été marquée par la mise en place du Plan de Sauvegarde de l'Emploi, annoncé en Comité Central d'Entreprise le 12 décembre 2013. Les comptes 2013 avaient été impactés d'une provision pour risques et charges de 2 000 K€ liée à la mise en place du PSE sur l'année 2014.

Sur 2014, le coût total du Plan de Sauvegarde de l'Emploi s'élève à 2 757 K€, le coût « net », soit après déduction de la reprise sur provision pour risques et charges de 2 000 K€, s'élève à 757 K€. Il est à noter, qu'une provision complémentaire liée au P.S.E pour risques et charges de 393 K€ impacte les comptes 2014.

Le niveau de financement public (CPAM/CAARUD, DGS, ARS etc ...) est en hausse de 793 K€ entre 2013 et 2014 pour atteindre 20.3 M€.

La variation de la part des financements publics s'explique par :

- Une hausse de 747 K€ des financements CPAM pour les établissements médico-sociaux,
- Une hausse de 600 K€ des financements du Ministère des Affaires Etrangères via l'Agence Française de Développement suite à la mise en place de deux programmes pour des actions menées à l'international.
- Une hausse du financement des actions de dépistage (TROD) qui s'élève à 1 103 K€ en 2014 (+23K€). Le nombre de TROD réalisé sur l'année est de 43 414 (42 895 en 2013).
- Une stabilité de la dotation de la DGS (Direction Générale de la Santé) en 2014 (la variation de 30 K€ visible dans les comptes 2014 s'impute en totalité au financement de la coordination du TRT5 / Groupe inter associatif Traitement & Recherche Thérapeutique).
- Une baisse de 27 K€ entre 2013 et 2014 des financements des ARS (Agences Régionales de Santé) pour atteindre 5,33 M€. Depuis 2009, la baisse des financements des ARS représente - 1 576 K€.
- La poursuite du désengagement des collectivités locales, avec une baisse de - 15 K€ par rapport à 2013.
- La dotation exceptionnelle de 500 K€ de la CNAM perçue en 2013 n'a pas été reconduite.

La baisse sur les financements privés, constatée en 2013, continue en 2014 avec une diminution de - 266 K€. Sur l'année 2014, un investissement en collecte de rue correspondant à 51 950 heures de programme a été réalisé (contre 60 257 heures en 2013). A noter l'augmentation de 372 K€ entre 2014 et 2013 des mécénats/parrainage.

L'amélioration du résultat de l'association AIDES pour l'année 2014 s'explique également par la baisse des charges d'exploitation. On constate les variations suivantes

- Baisse des autres achats et charges externes de 1.015 M€ entre 2013 et 2014. Cette variation s'explique notamment par :
 - Diminution des frais de collecte de 547 K€
 - Diminution des frais de colloques de 127 K€
 - Baisse des frais de déplacement de 795 K€ (déplacements, missions, indemnités kilométriques, regroupement, réception))
- Baisse des charges de personnel de 1 340 K€ (Salaires, charges sociales et taxes sur salaires).

2.Principes, règles et méthodes comptables

Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2014, l'association fait apparaître un résultat bénéficiaire net de 2 787K€, un résultat d'exploitation positif de 3 373 K€ et des fonds associatifs positifs de 2 051 K€.

L'amélioration des indicateurs ci-dessus s'explique par l'augmentation des produits et la diminution des charges. (Cf 1.5 Analyse de l'activité)

Les mesures mises en place fin 2013 ont permis à l'association AIDES de reconstituer les fonds propres de la structure et de revenir à un équilibre financier.

La continuité de l'exploitation est donc assurée au 31 décembre 2014.

2.1.Immobilisations corporelles et incorporelles

Evaluation de la valeur brute des immobilisations

A compter du 1er janvier 2005, l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation de nos actifs immobiliers et à déterminer des durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). En l'absence de valeur résiduelle mesurable et significative, ces dernières n'ont pas été exclues des bases d'amortissement.

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Le mode d'amortissement retenu est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'association.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue (Cf. : note 13 page 36) :

- Frais de recherche et développement (site Internet) Linéaire sur 3 ans
- Logiciels Linéaire sur 1 an
- Autres immobilisations incorporelles Linéaire sur 1 an
- Constructions / approche par composants
- Gros œuvre, structure, parking Linéaire sur 50 ans
- Façade, étanchéité, couverture Linéaire sur 20 ans
- IGT (chauffage, climatisation, ascenseurs) Linéaire sur 15 ans
- Agencements Linéaire sur 12 ans
- Agencements et aménagements des constructions Linéaire sur 3 à 10 ans

▪ Matériel et outillage	Linéaire sur 3 à 10 ans
▪ Matériel de transport	Linéaire sur 1 à 5 ans
▪ Matériel de bureau	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Matériel informatique	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Mobilier	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Autres matériels	Linéaire sur 4 à 5 ans

2.2. Immobilisations financières

Valorisation des autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition.

Valorisation des autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée de la valeur historique.

Dépréciation des immobilisations financières

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépréciations d'immobilisations financières constatées concernent principalement la dépréciation de dépôts de garanties sur locaux pris par l'association.

Au 31 décembre 2014, AIDES détient 100 % des titres de la société AIDES EVENTS, pour une valeur de 10 K€.

Les comptes annuels de la société AIDES EVENTS arrêtés au 31 décembre 2014, font ressortir des capitaux propres positifs. Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été comptabilisée.

2.3. Stocks

2.3.1. Stocks de produits de prévention et de promotion

Un suivi des stocks de produits de prévention et de promotion est effectué en extracomptable au sein du réseau. Il n'apparaît plus de stock au bilan..

2.3.2. Stocks d'œuvres d'art

Valorisation des stocks

Les œuvres d'arts données par des artistes, destinées à être revendues, et présentes en stocks au 31 décembre 2014, ont été valorisées dans les comptes de AIDES pour leur valeur de mise à prix lors de vente aux enchères d'art contemporain agréée au profit de AIDES.

Au 31 décembre 2014, le stock d'œuvre d'art est de 100 K€. Ce stock n'a pas évolué par rapport aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

Dépréciation des stocks

Une dépréciation peut être constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de réserve.

Par mesure de prudence, le stock d'œuvres d'art est provisionné à hauteur de 90% de sa valeur comptable.

Au 31 décembre 2014, la provision pour dépréciation des stocks s'élève à 90 K€.

2.4.Créances

Valorisation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale ; cette analyse est menée au « cas par cas ».

Au 31 décembre 2014, le niveau de dépréciation des créances reste faible (16,5 K€ : créances clients et autres créances).

(Cf. : note 14 page 37)

2.5.Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités et concours bancaires courants sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Les disponibilités et liquidités immédiates en devises existant à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change au comptant et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice (non applicable pour cet exercice).

Les comptes bancaires fusionnés des différents établissements de l'Association font l'objet d'une compensation entre soldes débiteurs et soldes créditeurs. Il résulte de cette compensation un solde unique qui apparaît à l'actif ou au passif du bilan.

2.6.Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en compte de classe 74 - subventions d'exploitation.

La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en dette, en subvention à reverser.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

En 2006, AIDES a obtenu la création d'Etablissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) relevant du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13). A ce titre, les produits de tarification globale liés au secteur médico-social ne font pas l'objet d'une écriture en fonds dédiés mais apparaissent en résultat. Ce résultat fait l'objet d'une affectation de résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

(Cf. : note 16 page 45)

2.7. Traitement des subventions d'investissement

Principe

Certaines immobilisations acquises par AIDES font l'objet d'une subvention de la part des financeurs. Ainsi, la subvention est comptabilisée lorsque l'immobilisation est inscrite à l'actif.

Quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions sont rapportées au compte de résultat d'une somme égale au montant de la dotation aux amortissements acquise ou créée au moyen de la subvention.

Sortie de la subvention d'investissement suite à la sortie de l'immobilisation financée

La subvention d'investissement suit le même régime que l'immobilisation qu'elle finance : en cas de sortie d'actif de l'immobilisation, la subvention d'investissement est également sortie du bilan. La partie de la subvention non rapportée au compte de résultat est soldée par un produit exceptionnel.

Subvention totalement amortie

Lorsque les subventions d'investissement sont totalement amorties, elles sont sorties du bilan, et ce, même si le bien figure toujours inscrit à l'actif de l'association.

2.8. Fonds dédiés sur dons et legs affectés

Ces fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan, lorsque la partie des ressources collectées auprès des donateurs et affectées par eux, n'ont pas encore été employées avant la fin de l'exercice.

2.9. Legs

Lors de la réalisation effective et définitive des biens meubles et immeubles, le compte correspondant de produits est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisitions ayant grevé le bien pendant sa transmission.

En ce qui concerne les legs en cours de réalisation, le montant global de ces legs est inscrit dans le poste « Autres dettes » au niveau du bilan (encaissements partiels).

3. Engagements hors bilan

3.1. Engagements donnés

3.1.1. Crédit-bail

Les redevances de crédit-bail restant à verser se décomposent de la manière suivante :

(en €)	31/12/2014	31/12/2013
Redevances à payer à moins d'un an	111 868	136 506
Redevances à payer de 1 à 5 ans	92 602	204 158
Redevances à payer à plus de 5 ans		
Total des redevances à payer	204 470	340 664

3.1.2. Privilèges de prêteurs de deniers, hypothèques et cautions en garantie de loyers

Aucune demande n'a été effectuée sur 2014.

Au 31 décembre 2014, le montant des engagements liés à des privilèges de prêteurs de deniers, hypothèque, gages et aux cautions en garantie de loyers s'élèvent à 1 351 K€. Ils sont répartis de la manière suivante (en €) :

Origine de l'engagement	Type d'engagement	Profil	Année	Montant
Locaux du siège	Privilèges de prêteurs	CC	2008	55 933
Locaux du siège de la délégation régionale de Grand Ouest	Privilèges de prêteurs	CC	2009	123 793
Locaux de la ville de Saint Denis (Territoire d'action Ile de France)	Cautions en garantie de loyer	CC	2010	70 250
Locaux de Paris 8e (Territoire d'action Ile de France)	Cautions en garantie de loyer	CC	2010	30 540
Locaux de Montreuil (93) (Territoire d'action Ile de France)	Cautions en garantie de loyer	CC	2011	10 000
Locaux du siège	Privilèges de prêteurs	CC 2 et 2013		473 032
Locaux de Paris 2e (Territoire d'action Ile de France)	Cautions en garantie de loyer	CC	2012	22 920
Locaux de Marseille 1e (Territoire d'action)	Cautions en garantie de loyer	CC	2012	10 800
Achat de camion	Gage sur véhicule	CC	2013	553 670
TOTAL				1 350 938

Engagements donnés :

Sur l'exercice 2013, l'association s'est portée garant hypothécaire d'un prêt de 850 K€ au profit de l'association Coalition Internationale Sida, en premier rang à hauteur de 350 K€ et en deuxième rang à hauteur de 500 K€.

3.1.3.Engagement en matière de retraite.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du Code du Travail.

Les engagements de l'association en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision comptable mais leur montant est indiqué en annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux :
Taux d'actualisation net d'inflation : 1 49 %
Taux de croissance des salaires : 2,00 %
Taux de charges sociales : 43,00%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Turn over : 10 % pour les cadres et 30 % pour les non cadres

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2014 à 448 K€.

Au 31/12/2013, ces engagements s'élevaient à 395 K€.

3.1.4.Facilité de caisse avec le Crédit Coopératif.

AIDES a conclu avec le Crédit Coopératif une facilité de caisse garantie par des cessions de créances.

Au 31 décembre 2014, le montant garanti sur Dailly s'élève à 225 K€.

3.2.Engagements reçus**3.2.1.Legs**

Les engagements de legs et donations autorisés en 2014 s'élèvent à 158 K€. Sur ces legs, aucun encaissement n'est intervenu sur l'année, il reste donc un solde au titre de 2014 de 158 K€, restant à encaisser sur les exercices à venir.

Les encaissements réalisés en 2014 sur les legs autorisés antérieurs à 2014 s'élèvent à 263 K€.

Compte tenu des encaissements réalisés en 2014 (263 K€), le solde total des engagements reçus en matière de legs à fin 2014 s'élèvent à 275 K€.

3.2.2. Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune

Au 31 décembre 2010, AIDES a procédé à l'abandon d'une partie de sa créance détenue sur la société AIDES EVENTS, pour un montant de 65 K€. Cet abandon, comptabilisé au résultat exceptionnel, est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 décembre 2011, AIDES EVENTS, conformément aux engagements pris, a remboursé une partie de sa dette à hauteur de 13 K€ (produit exceptionnel pour l'association).

En 2012 ,2013 et 2014, la clause de retour à meilleure fortune n'a pas été activée.

3.2.3. Droit individuel à la formation (DIF)

Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du DIF, s'élève au 31 décembre 2014 à 32 579.24 heures.

Sur l'année 2014, 177 heures de DIF ont été utilisées.

4. Tableau de mouvement des fonds associatifs

	(en €)	31/12/2013	+	-	31/12/2014
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise		1 327 819			1 327 819
Report à nouveau AIDES	-	2 799 091		2 770 300	5 569 391
Autres réserves		1 154 620	80 505	246 895	988 230
Résultat de l'exercice	-	2 373 939	2 787 139	2 373 939	2 787 139
Autres fonds associatifs					
Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs	-	196 446	985 513	422 763	366 304
Apports de fusion		1 608 337			1 608 337
Subventions d'investissement nettes		624 552	199 096	320 733	502 914
Provisions réglementées		40 000			40 000
Total mouvements des fonds associatifs		-614 148	4 052 253	1 386 752	2 051 353

Entre 2013 et 2014, les fonds associatifs enregistrent une augmentation nette de 2 665 K€ qui s'explique principalement par le résultat 2014 bénéficiaire de 2 787 K€.

Les autres mouvements de fonds propres concernent essentiellement les affectations de résultats sous contrôle de tiers financeurs et les mouvements sur les subventions d'investissement.

5. Événements postérieurs à la clôture des comptes 2014

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture significatif à mentionner.

6. Décomposition du résultat par région et territoires d'action

L'Association AIDES est composée de 7 régions (comprenant 23 territoires d'action) et du siège. Les actions de AIDES à l'international constituent un territoire d'action à part entière.

Depuis le 1^{er} août 2014, l'organisation comptable est centralisée au siège. Il n'y a plus de comptabilité propre à chaque région.

Au 31 décembre 2014, la répartition des résultats de AIDES par région et par territoire d'action est la suivante :

REGIONS	Charges	Produits	RESULTAT CONSOLIDE
AUVERGNE	452 186	500 509	48 323
LANGUEDOC ROUSSILLON	1 270 297	1 254 676	-15 621
MIDI PYRENEES	750 473	844 925	94 451
AUVERGNE GRAND LANGUEDOC	2 472 956	2 600 109	127 153
GUADELOUPE	547 453	739 439	191 986
GUYANE	786 259	872 790	86 531
MARTINIQUE	233 101	233 101	0
CARAIBES	1 566 813	1 845 331	278 517
ALSACE	329 120	311 772	-17 348
BOURGOGNE	358 117	330 647	-27 469
CHAMPAGNE ARDENNES	129 122	129 153	31
FRANCHE COMTE	259 805	305 648	45 842
LORRAINE	663 889	745 622	81 733
GRAND EST	1 740 054	1 822 842	82 788
BRETAGNE	1 192 273	1 187 319	-4 955
PAYS DE LOIRE	947 627	931 050	-16 577
CENTRE	433 203	544 115	110 912
GRAND OUEST	2 573 103	2 662 484	89 380
NPDC	892 198	880 756	-11 442
NORMANDIE	348 627	371 210	22 583
PICARDIE	107 148	89 778	-17 372
IDF	4 137 051	4 084 726	-52 325
NORD OUEST ILE DE France	5 485 024	5 426 466	-58 556
PACA	1 899 868	1 763 431	-136 536
RHONES ALPES	1 246 889	1 237 723	-8 966
RHONE ALPES MEDITERRANEE	3 146 657	3 001 154	-145 502
AQUITAINE	1 278 460	961 926	-316 535
LIMOUSIN	381 488	485 444	103 956
POITOU-CHARENTES	1 093 954	1 250 501	156 547
SUD OUEST	2 753 903	2 697 871	-56 032
INTERNATIONAL	3 504 977	3 504 977	0
ACTIONS REGIONALES	150 032	351 382	201 351
SIEGE	15 758 344	18 026 384	2 268 040
RESULTATS	39 151 862	41 939 002	2 787 140

Ces résultats intègrent des résultats à tiers détenteurs pour + 1 044 414 € réparties par région et par territoire d'action de la manière suivante :

2014			
REGIONS	RESULTAT A TIERS DETENTEUR (Etablissements médico-sociaux)	Résultat excédentaire à tiers détenteur	Résultat déficitaire à tiers détenteur
AUVERGNE	34 295	34 295	0
LANGUEDOC ROUSSILLON	109 328	109 328	0
MIDI PYRENEES	85 267	85 267	0
AUVERGNE GRAND LANGUEDOC	228 890	228 890	0
GADELOUPE	191 986	191 986	0
GUYANE	86 531	86 531	0
MARTINIQUE	0	0	0
CARAIBES	278 517	278 517	0
ALSACE	-6 624	0	-6 624
BOURGOGNE	-6 245	0	-6 245
CHAMPAGNE ARDENNES	0	0	0
FRANCHE COMTE	47 955	47 955	0
LORRAINE	76 971	76 971	0
GRAND EST	112 057	124 926	-12 869
BRETAGNE	10 407	14 547	-4 141
PAYS DE LOIRE	-13 764	9 230	-22 994
CENTRE	121 530	121 530	0
GRAND OUEST	118 173	145 308	-27 135
NPDC	16 161	16 161	0
NORMANDIE	22 583	22 583	0
PICARDIE	0	0	0
IDF	-57 715	748	-58 463
NORD OUEST ILE DE France	-18 972	39 492	-58 463
PACA	44 049	44 049	0
RHONES ALPES	-7 577	8 877	-16 454
RHONE ALPES MEDITERRANEE	36 472	52 927	-16 454
AQUITAINE	17 596	17 596	0
LIMOUSIN	106 030	106 030	0
POITOU-CHARENTES	165 651	165 651	0
SUD OUEST	289 277	289 277	0
INTERNATIONAL	0	0	0
ACTIONS REGIONALES	0	0	0
SIEGE	0	0	0
RESULTATS	1 044 414	1 159 336	-114 922

Ainsi, le résultat propre de AIDES s'élève au 31 décembre 2014 à + 1 742 725 €.

7. Résultat sous contrôle de tiers financeurs

L'Association AIDES a obtenu en 2006 l'autorisation de création d'établissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues).

La création d'établissements CAARUD relève du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13).

Ainsi, contrairement aux autres subventions publiques pour lesquelles est utilisée la notion de fonds dédiés, les produits de tarification globale non consommés ou surconsommés apparaissent dans le passif du bilan en résultat. Ce résultat fait l'objet l'année suivante d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

A noter que l'association gère également des appartements de coordination thérapeutique (dispositif ACT) et un service d'accompagnement à la vie sociale (dispositif SAVS). Ces dispositifs relèvent également du cadre médico-social.

7.1. Résultat sous contrôle de tiers financeurs 2014

Les résultats médico-sociaux détaillés par établissement sanitaire et social se traduisent en 2014 par un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 1 159 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de (115K€) soit un résultat net cumulé de + 1 044 K€ pour les activités relevant du milieu médico-social.

A noter cependant que ces résultats à tiers financeurs 2014 intègrent :

- un excédent de 192 K€ sur Saint Martin qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
- un excédent de 87 K€ sur Saint Laurent du Maroni qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
- un excédent de 9 K€ sur l'Isère qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
- un excédent de 1 K€ sur la délégation de Paris (région Nord Ouest Ile de France) qui relève du dispositif SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) soumis également à la réglementation du Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF.

En 2014, la répartition des résultats sous contrôle à tiers financeurs par établissement médico-social est la suivante (en €) :

Région	Dpt	Délégation	Total des charges	Total des produits	Résultat excédentaire à tiers financeur	Résultat déficitaire à tiers financeur
AGL						
	31	Haute Garonne	416 556	501 823	85 267	
	34	Hérault	253 660	345 161	91 501	
	30	Gard	200 634	218 461	17 827	
	63	Puy de Dôme	198 197	232 492	34 295	
		<i>Sous-total</i>	1 069 048	1 297 938	228 890	-
GE						
	25	Doubs	127 859	175 814	47 955	
	54	Meurthe et Moselle	169 576	197 664	28 088	
	57	Moselle	71 183	120 066	48 883	
	67	Bas Rhin				
	58	Nièvre	178 607	172 362	-	6 245
	68	Haut Rhin	136 974	130 350	-	6 624
		<i>Sous-total</i>	684 198	796 255	124 926	- 12 869
GO						
	37	Indre et Loire	239 487	248 748	9 261	
	28	Eure et Loir	39 671	151 940	112 269	
	29	Finistère	310 280	324 828	14 547	
	35	Ille et Vilaine	386 294	382 153	-	4 141
	53	Mayenne	174 209	151 215	-	22 994
	85	Vendée	192 128	201 358	9 230	
		<i>Sous-total</i>	1 342 069	1 460 242	145 308	- 27 135
NOIF						
	59	Nord Pas de Calais	218 271	234 431	16 161	
	75	Paris	347 611	314 854	-	32 757
	76	Haute Normandie	115 832	138 415	22 583	
	95	Val d'Oise	250 497	224 791	-	25 707
	75	SAVS - Paris	221 172	221 920	748	
		<i>Sous-total</i>	1 153 383	1 134 411	39 492	- 58 463
RAM						
	1	Ain	55 110	40 385	-	14 725
	38	Isère	292 034	290 305	-	1 729
	38	ACT - Isère	136 305	145 182	8 877	
	83	Var	221 316	232 495	11 179	
	84	Vaucluse	202 562	235 433	32 871	
		<i>Sous-total</i>	907 328	943 800	52 927	- 16 455
SO						
	16	Charentes	164 262	226 194	61 932	
	17	Charente Maritime	267 488	294 916	27 428	
	64	Pau/Bayonne	198 120	215 717	17 596	
	86	Vienne	148 626	223 189	74 563	
	87	Haute Vienne	273 050	379 079	106 030	
	79	Deux Sèvres	227 627	229 356	1 729	
		<i>Sous-total</i>	1 279 173	1 568 450	289 277	-
Caraïbes						
	971	ACT - Saint-Martin	243 890	435 876	191 986	
	973	ACT - Saint-Laurent	375 522	462 054	86 531	
		<i>Sous-total</i>	619 412	897 929	278 517	-
TOTAL			7 054 611	8 099 025	1 159 336	- 114 922
TOTAL net			-	-	-	1 044 414

Affectation des résultats antérieurs à 2014

Il appartient au gestionnaire des établissements médico-sociaux de faire une proposition d'affectation des résultats budgétaires (tableau 6-2- du cadre normalisé Compte Administratif) en application de l'article R. 314-51 du CASF modifié par le décret du 7 avril 2006.

L'affectation du résultat est décidée par les ARS, anciennement DDASS/GRSP, qui tient compte des circonstances qui expliquent le résultat.

En l'absence de décision d'affectation, les résultats antérieurs à 2006 ont été affectés l'année suivante dans les comptes de AIDES, en report à nouveau en attente d'affectation (excédentaire ou déficitaire) à tiers financeur.

En 2008, le montant des résultats 2006 et 2007 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation s'élève à 158 K€, dont 165 K€ d'excédent et (7 K€) de perte. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 145 K€ et au compte de report à nouveau pour 13 K€.

En 2009, les résultats antérieurs à 2008 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2009 s'élèvent à 418 K€, dont 568 K€ d'excédents et (150 K€) de pertes. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 422 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour -10 K€ (cf. Note 4 page 23). L'écart de 6 K€ porte sur une régularisation de résultat sur le CAARUD 75 comptabilisée en 2009.

En 2010, les résultats antérieurs à 2009 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2010 s'élève à 387 K€, dont 435 K€ d'excédents et (48 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 355 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (18 K€) (cf. : note 4 page 23).

En 2011, les résultats antérieurs à 2010 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2011 s'élève à 117 K€, dont 426 K€ d'excédents et (309 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 23 K€, en subvention d'investissement pour 9K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 42 K€ (dont des résultats excédentaires affectés au réduction de charges pour 71 K€) (cf. : note 4 page 23), et à d'autres postes pour 42 K€.

En 2012, les résultats antérieurs à 2011 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2012 s'élève à 207 K€, dont 471 K€ d'excédents et (264 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 138 K€, en subvention d'investissement pour 15 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 34 K€ (dont des résultats excédentaires affectés à la réduction de charges pour 12 K€) (cf. : note 4 page 23), et à d'autres postes pour 20 K€.

En 2013, les résultats antérieurs à 2012 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2013 s'élève à 312 K€, dont 650 K€ d'excédents et (338 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 189 K€, en subvention d'investissement pour 1 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 129 K€ (dont des résultats excédentaires affectés à la réduction de charges pour 49 K€) et à d'autres postes pour (7 K€) (cf. : note 4 page 23).

En 2014, les résultats antérieurs à 2013 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2014 s'élève à - 292 K€, dont 5 K€ d'excédents et - 297 K€ de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour - 201 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour - 23 K€, au compte « dépenses refusées » pour - 60 K€ et à d'autres poste pour - 9 K€ (cf. : note 4 page 23).

Au 31 décembre 2014, les résultats nets des établissements médico-sociaux en instance d'affectation de la part des financeurs s'élèvent à (470 K€).

Les fonds propres des établissements médico-sociaux au 31 décembre 2014, y compris les subventions d'investissement, s'élèvent à 3 053 K€ et sont répartis dans les postes suivants :

- 463 K€ de subventions d'investissement nettes des établissements médico-sociaux (1 010 K€ en subvention d'investissement brut et 547 K€ de subvention d'investissement rapportée au compte de résultat),
- 988 K€ en compte de réserves,
- 1 045 K€ correspondant au résultat des établissements médico-sociaux 2014
- 528 K€ en report à nouveau,
- (11 K€) de dépenses non opposables aux tiers financeurs,
- 40 K€ de provision pour réserve de trésorerie.

8. Filiales et participations

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des titres détenus sur les filiales et participations :

(en €)	Titres détenus	Brut	Net	Résultat 2014
SASU AIDES EVENTS	100.00%	10 000	10 000	485

La SASU AIDES EVENTS immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 3 décembre 2009 est détenue à 100 % par AIDES. Son objet social est la vente au détail de tous produits de toutes natures, matériels ou immatériels, par correspondance ou Internet.

Le cinquième exercice comptable de la société AIDES EVENTS clos au 31 décembre 2014 se solde par un excédent de 485 € et fait apparaître un montant de capitaux propres de 9 K€.

9. Entreprises liées

AIDES EVENTS :

Le cinquième exercice comptable de la société AIDES EVENTS a été clos le 31 décembre 2014 aussi les opérations réalisées entre AIDES et AIDES EVENTS ont fait l'objet d'une validation réciproque.

Le résultat de la société AIDES EVENTS au 31/12/14 s'élève à 485€ (excédent).

Les postes identifiés dans les comptes de AIDES au 31 décembre 2014 sont :

- des titres immobilisés pour 10 000 €,
- un compte courant AIDES EVENTS créditeur de 39 253 €, apparaissant au passif du bilan.

10. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

La loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants.

L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant plus de 50.000 € de subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

C'est en conformité avec ces dispositions réglementaires, et avec l'avis de la commission des études juridiques de la C.N.C.C. (bulletin n° 146 de juin 2007) que les rémunérations 2014 des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de AIDES sont présentés dans l'annexe de façon globalisée :

(en €)	31/12/2014	31/12/2013
Rémunération brute	177 600	174 075
Avantage en nature		
Total	177 600	174 075

Les données concernent un administrateur, un directeur général délégué et un directeur adjoint.

Les dirigeants bénéficient de remboursement de frais sur la base de justificatifs qui font l'objet d'une mention dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes en ce qui concerne le dirigeant bénévole.

11. Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2014 est de 305 827 €, et se décompose comme suit :

- honoraires concernant la mission de contrôle légal des comptes pour 141 216 €
- honoraires concernant les diligences directement liées à la mission pour 164 611 €

12. Transactions avec les parties liées

Coalition Internationale du Sida (Plus)

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition Internationale du Sida (Plus), les associations membres, dont AIDES fait partie, ont versé un apport au titre de l'exercice 2014. Le montant de l'apport effectué par AIDES est 2 000 K€.

Au 31 décembre 2014, AIDES devait verser encore 190 K€.

De leur côté, les membres ont bénéficié d'un apport financier à hauteur de 100 K€ chacun, dont AIDES, de la part de la Coalition Internationale du Sida. Cet apport ne fait l'objet d'aucune affectation et apparaît en compte 7583 «Apport versé ».

Fondation Québécoise du Sida (FQS)

Une convention de partenariat signée initialement en 2007 avec la Fondation Québécoise du Sida s'est poursuivie sur l'exercice 2013. Cette convention a but de soutenir les actions de collecte de rue au Québec.

Au 31 décembre 2010, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élevait à 718 K€.

Au cours l'exercice 2011, de nouvelles avances de trésorerie ont été accordées à la FQS pour 407 K€ et dans le même temps la FQS a remboursé à AIDES la somme de 558 K€.

Au 31 décembre 2011, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élève à 567 K€.

Au cours l'exercice 2012, de nouvelles avances de trésorerie ont été accordées à la FQS pour 80 K€ et dans le même temps la FQS a remboursé à AIDES la somme de 351 K€.

Au 31 décembre 2012, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élève à 297 K€.

Au cours de l'exercice 2013, aucune avance n'a été accordée à la FQS. La FQS a remboursé à AIDES 215 K€.

Au 31 décembre 2013, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élève à 81 K€.

Au cours de l'exercice 2014, aucune avance n'a été accordée à la FQS. La FQS a remboursé à AIDES, 81 K€. Au 31 décembre 2014, le prêt versé par AIDES à la FQS est donc soldé.

Fonds de dotation LINK

Le fonds de dotation LINK a été créé en 2010.

En 2013, LINK a organisé un dîner au mois de novembre 2013 au profit de AIDES. Le montant net des fonds collectés au titre de cette soirée par LINK et reversé à AIDES, a été provisionné à hauteur de 200 K€. Sur l'année 2014, AIDES a perçu la somme de 200 K€ sur ce dîner.

En 2014, LINK a organisé un dîner au mois de décembre 2014 au profit de AIDES. Le montant net des fonds collectée au titre de cette soirée par LINK et reversé à AIDES, s'élève à 280 K€. Au 31 décembre 2014, AIDES doit recevoir de LINK, pour la soirée de décembre 2014, la somme de 150 K€

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	35 904		
Autres immobilisations incorporelles	42 179		22 655
	78 083		22 655
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	418 535		
Constructions sur sol propre	2 506 590		
Constructions sur sol d'autrui	270 659		26 031
Constructions installations générales	609 489		
Installations techniques et outillage industriel	178 775		44 404
Installations générales, agencements et divers	1 232 016		86 192
Matériel de transport	1 485 132		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 587 336		93 666
Emballages récupérables et divers	6 832		
Immobilisations corporelles en cours	13 619		13 200
Avances et acomptes			
	8 308 983		263 494
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	44 037		15 006
Prêts et autres immobilisations financières	970 314		107 792
	1 014 351		122 798
TOTAL GÉNÉRAL	9 401 418		408 947

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.			35 904	
Autres immobilisations incorporelles			64 834	
			100 738	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			418 535	
Constructions sur sol propre			2 506 590	
Constructions sur sol d'autrui			296 691	
Constructions installations générales			609 489	
Install. techn., matériel et out. industriels		2 097	221 082	
Inst. générales, agencements et divers			1 318 208	
Matériel de transport			1 485 132	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 681 003	
Emballages récupérables et divers			6 832	
Immobilisations corporelles en cours	13 619		13 200	
Avances et acomptes				
	13 619	2 097	8 556 761	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		5 939	53 104	
Prêts et autres immo. financières		166 841	911 266	
		172 780	964 370	
TOTAL GÉNÉRAL	13 619	174 877	9 621 869	

13. Commentaires sur les immobilisations

La valeur brute de l'actif immobilisé enregistre une augmentation nette de 220 K€.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'acquisition de matériels informatiques à hauteur de +85 K€
- L'acquisition d'installations générales et agencements à hauteur de + 86 K€
- Le versement de la cotisation pour l'effort à la construction de l'exercice sous forme de prêt de +49 K€.

Parallèlement à ces augmentations, on note des diminutions de l'actif immobilisé et elles concernent essentiellement :

- Les remboursements de prêts de la Fondation Québécoise du Sida à hauteur de (81K€).

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.	35 904			35 904
Autres immobilisations incorporelles	37 488	14 790		52 278
	73 392	14 790		88 182
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	642 203	86 849		729 052
Constructions sur sol d'autrui	175 287	31 749		207 037
Constructions installations générales	378 879	38 066		416 946
Installations techn. et outillage industriel	131 069	16 394	1 327	146 136
Inst. générales, agencements et divers	669 210	112 533		781 742
Matériel de transport	629 743	254 704		884 447
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 365 638	128 627		1 494 266
Emballages récupérables et divers				
	3 992 029	668 923	1 327	4 659 625
TOTAL GÉNÉRAL	4 065 421	683 713	1 327	4 747 807

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	14 790		
	14 790		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	86 849		
Construction sur sol d'autrui	31 750		
Constructions installations générales	38 067		
Installations techniques et outillage industriel	16 394		
Installations générales, agencements et divers	112 532		
Matériel de transport	254 704		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	128 628		
Emballages récupérables et divers			
	668 924		
TOTAL GÉNÉRAL	683 714		

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	40 000			40 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	40 000			40 000

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	2 395 273	950 056	2 091 200	1 254 129
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 395 273	950 056	2 091 200	1 254 129

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 609 36 105 89 955 7 374	19 978 4 800 9 589	1 609 6 674 5 274	49 409 89 955 6 900 9 589
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	135 043	34 367	13 557	155 853

TOTAL GÉNÉRAL	2 570 316	984 423	2 104 757	1 449 982
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

14. Commentaires sur les provisions

14.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions

(en €)	Dotations 2014	Reprises 2014	Dotations 2013	Reprises 2013
Eléments d'exploitation	964 445	2 065 083	2 252 944	219 500
Eléments financiers	19 978	6 674	2 811	2 693
Eléments exceptionnels	0	33 000	0	98 261
Total	984 423	2 104 757	2 255 755	320 455

14.2. Nature des provisions

En vertu du principe de prudence comptable, l'ensemble des litiges avec des tiers présentant un risque avéré pour l'association a été provisionné.

Les principaux mouvements concernent :

- Une provision pour risques et charges diverses de 507 K€,
- Une provision pour charge suite au plan de sauvegarde de l'emploi à hauteur de 393 K€,
- Une reprise de 2 000 K€, de la provision pour charge suite au plan de sauvegarde de l'emploi.

État des échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	616 543	24 833	591 710
Autres immobilisations financières	294 722		294 722
	911 266	24 833	886 433
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	203 840	203 840	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 351	7 351	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 644	2 644	
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	4 370 650	3 214 793	1 155 857
Groupe et associés			
Débiteurs divers	201 913	201 913	
	4 786 398	3 630 541	1 155 857
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
	183 844	183 844	
TOTAL GÉNÉRAL	5 881 507	3 839 217	2 042 290

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	931 572	283 138	648 434	
Emprunts et dettes financières divers	565		565	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 788 779	1 788 779		
Personnel et comptes rattachés	810 618	810 618		
Sécurité sociale et autres organismes	1 455 126	1 455 126		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	349 313	349 313		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	2 444	2 444		
Groupe et associés	39 253	39 253		
Autres dettes	111 834	111 834		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 217 626	1 787 263	1 430 363	
TOTAL GÉNÉRAL	8 707 129	6 627 767	2 079 362	

15. Commentaires sur l'état des échéances des créances et dettes

La mise en place progressive de partenariats pluriannuels avec les bailleurs conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices d'où notre mention des échéances à plus d'un an pour les principaux financeurs.

15.1. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an

(en €)	2014	2013	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	88 948	52 221	36 727	70%
Agence Française de développement	1 052 662		1 052 662	
INPES			0	
Autres collectivités			0	
Autres créances	14 247	39 193	-24 946	
Total	1 155 857	91 414	1 064 443	1164.4%

15.2. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus

(en €)	2014	2013	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	100 579	0	100 579	
Agence Française de Développement	1 020 393		1 020 393	
Autres financeurs	308 967	369 005	-60 038	
Total	1 429 939	369 005	1 060 934	288%

15.3. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice

(en €)	2014	2013	Var (€)	Var (%)
Emprunt souscrit	0	745 000	-745 000	-100%
Emprunt remboursé	380 149	349 278	30 871	9%
Variation des emprunts nette (hors intérêts courus)	-380 149	395 722	-775 871	-196%

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 449
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 073
Dettes fiscales et sociales	1 311 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	6 163
Autres dettes	10 200
TOTAL	1 516 351

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	183 844	3 217 626
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	183 844	3 217 626

Tableaux de suivi des Fonds Dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds dédiés - Siège National	16 934	83 351	16 934	83 351
Fonds dédiés - Grand Est	73 400	27 095		100 495
Fonds dédiés - Nord Ouest	33 680	6 000	12 000	27 680
Fonds dédiés - Grand Ouest	130 011	182 933	32 000	280 944
Fonds dédiés - Sud Ouest	29 729			29 729
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	56 885	2 000		58 885
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée	21 500	33 976	11 735	43 741
TOTAL (I)	362 139	335 355	72 669	624 825

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Dons Manuels				
Fonds dédiés - Siège National		286 318		286 318
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL A	0	286 318	0	286 318

	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Legs et donations				
Fonds dédiés - Siège National				0
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL B	0	0	0	0

SOUS TOTAL A + B (II)	0	286 318	0	286 318
------------------------------	----------	----------------	----------	----------------

TOTAL GENERAL I + II	362 139	621 673	72 669	911 143
-----------------------------	----------------	----------------	---------------	----------------

16. Commentaires sur les fonds dédiés

Au 31 décembre 2014, la répartition des fonds dédiés par financeur est la suivante :

Répartition des fonds dédiés par financeur	31/12/14	31/12/13	Var (€)	Var (%)
Financement DGS			0	
Financement GRSP / ARS	321 469	345 205	-23 737	-7%
Financement CPAM / CRAM / CNAM	220 005		220 005	
Financement Conseils Régionaux / Généraux			0	
Financement autres ministères			0	
Financement des communes			0	
Financement autres établissements publics	83 351		83 351	
Financement SIDACTION			0	
Financement autres établissements privés		16 934	-16 934	-100%
Donateurs privés	286 318		286 318	
Total	911 142	362 140	549 002	152%

17. Structure du résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2014, le résultat exceptionnel s'élève à - 540 K€, dont - 549 K€ liés à la variation des fonds dédiés. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2014	31/12/2013	Var (€)	Var (%)
Prix de vente des immobilisations cédées	3 000	0	3 000	#DIV/0!
Valeur nette comptable des immob.	-770	-47 677	46 907	-98%
Autres produits exceptionnels	26 572	57 180	-30 608	-54%
Autres charges exceptionnels	-3 395	-42 450	39 055	-92%
Reprise sur prov. et amort. exceptionnels	33 000	98 261	-65 261	-66%
Dotations aux prov. et amort. exceptionnels	0	0	0	#DIV/0!
Produits sur exercices antérieurs	69 077	38 764	30 314	78%
Charges sur exercices antérieurs	-96 301	-121 721	25 420	-21%
Quote part exceptionnelle de subv. d'invest.	0	3 917	-3 917	-100%
Pénalités, amendes	-22 294	-4 378	-17 916	409%
Dons exceptionnels	-100	0	-100	#DIV/0!
Subventions irrécouvrables	0	-1 780	1 780	-100%
Fonds dédiés à rembourser	0	0	0	#DIV/0!
Transfert de charge	0	0	0	#DIV/0!
Variation nette des fonds dédiés	-549 003		-549 003	
Résultat exceptionnel	-540 213	-19 884	-520 330	2617%

Les provisions exceptionnelles sont détaillées en point 14.2 page 38.

18.Détail des transferts de charges

Au 31 décembre 2014, les transferts de charges s'élèvent à 181 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2014	31/12/2013	Var (€)	Var (%)
Transfert de charges d'exploitation	22 575	86 270	-63 695	-74%
Transfert de charges formation continue	104 719	206 071	-101 352	-49%
Déplacements re-facturés aux établissements				
Personnel mis à dispositions entre établissements	53 487	204 112	-150 625	-74%
	180 781	496 453	-315 672	-64%

Les principaux produits liés aux transferts de charges concernent :

- les formations remboursées par l'organisme de formation continue UNIFAF pour 104 K€,
- Un salaire refacturé à l'association Impatients Chroniques et Associés pour 53 K€.

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	12	
Cadres	81	
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	321	
TOTAL	414	

Commentaire :

- Il s'agit de l'effectif de l'association AIDES en nombre de personnes au 31/12/2014
- Les données sont extraites du fichier du personnel au 31/12/2014

19. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenus d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable N°2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Pour l'exercice clos 2014, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

En 2014, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES
RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU
PUBLIC DE L'EXERCICE 2014

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est dorénavant établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours, d'autre part.

19.1. Présentation des ressources

19.1.1. Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice.

Au 01/01/14, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées a été estimé pour AIDES à un montant de (2 190 K€).

19.1.2. Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public regroupent les comptes comptables suivants (en €) :

Compte comptable	Libellé	2014	2013	Var (€)	Var (%)
75430000	Dons par prélèvement automatique	16 167 895	16 547 314	-379 419	-2%
75440000 (75450000 en 2010)	Dons hors prélèvement automatique	562 109	683 083	-120 974	-18%
75410000	Dons avec reçus et abandon des frais Volontaires	46 174	165 112	-118 938	-72%
75411000	Dons sans reçus	50 553	79 639	-29 086	-37%
7547	Mécénat / parrainage	956 703	584 737	371 966	64%
7546	Opérations de collecte de fonds	490 236	469 807	20 429	4%
7895	Report des ressources non utilisées (*)	0	15 000	-15 000	-100%
6895	Engagements à réaliser sur ressources affectées (*)	-286 318	0	-286 318	0%
75500000	Legs	262 624	234 671	27 953	12%
75450000 (75440000 en 2010)	Tickets Services offerts	10 410	28 360	-17 950	-63%
TOTAL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC A AFFECTER		18 260 384	18 807 751	-547 367	-3%

(*) « Comptes 789 - le report des ressources non utilisées des campagnes antérieures » est intégré dans la rubrique « III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » du CER et « Comptes 689 - les engagements à réaliser sur ressources affectées » dans la rubrique « III - Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

L'arrêté du 30 Juillet 1993 fixe la liste des rubriques des ressources collectées auprès du public du Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public. Les produits de la vente des dons en nature doivent être identifiés à part entière. La comptabilité générale de AIDES n'intègre pas cette spécificité ; la part des produits de la vente de dons en nature a été identifiée uniquement en comptabilité analytique. Elle concerne uniquement les braderies de Paris et de Marseille et le dîner de soutien organisé par le fonds de dotation LINK.

Les Ressources Collectées auprès du Public constituent 44 % du total des produits de l'association (contre 38% en 2007 et 19% en 2005). Ces produits n'incluent pas la valorisation des espaces de communication.

Depuis 2005, les ressources collectées auprès du public n'avaient cessé d'augmenter. Entre 2008 et 2012, ces ressources enregistrent une progression de 6 % par an (+1M€ en moyenne par an) contre 28% (+3 327 K€) entre 2007 et 2008 et 58% entre 2006 et 2007 (+4 323 K€). La baisse des ressources collectées auprès du public, constatée en 2013, continue de s'accroître sur l'année 2014, avec une baisse de - 645 K€ sur les dons reçus. A noter, la hausse de 372 K€ sur le mécénat et le parrainage.

Le changement de modalité d'application de la méthode de comptabilisation des dépenses de marketing de rue opéré depuis 2008 nous oblige à limiter notre capacité d'investissement sur ce projet. Mais ce ralentissement de croissance ne remet pas en cause la rentabilité de ce projet dont découle une plus grande autonomie financière de l'association.

Depuis 2006, a été ajoutée la valorisation des tickets services offerts (10 K€ en 2014). L'intégralité de ces tickets services est utilisée pour le soutien des personnes dans les missions sociales.

19.2.Présentation des emplois

Les emplois ont été divisés en plusieurs catégories. Celles-ci correspondent à la comptabilité analytique de l'association.

A compter du 01/01/11, AIDES a mis en place un nouveau plan analytique.

Le nouveau plan analytique de AIDES intègre la priorisation du plan national de lutte contre le VIH autour des populations vulnérables, notamment HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes) et populations migrantes.

La comptabilité analytique est un outil de gestion et d'orientation stratégiques / d'aide à la décision politique de l'association.

Ce changement était rendu nécessaire pour les raisons suivantes :

- Une forte croissance et la nécessité de s'adapter à son environnement : l'ancien plan analytique datait de 2004. Depuis lors, AIDES a connu une forte croissance (budget multiplié par deux) et devait s'adapter à une nouvelle donne, la mise en place des Agences Régionales de Santé (ARS) et, en parallèle, celle des Territoires d'Action (TA) dans le réseau AIDES,

- Le besoin d'harmonisation des pratiques au sein de AIDES et de rationaliser la codification sur l'ensemble de réseau. Le nouveau plan analytique n'est cependant pas figé, cet outil est amené à évoluer selon les besoins,
- La nécessité d'un meilleur pilotage pour l'aide à la décision par des analyses d'activités annuelles et pluriannuelles.

A noter qu'une consolidation analytique annuelle figure dans les recommandations de l'audit de la Cour des Comptes sur les exercices 2003/2006.

19.2.1. Les missions sociales

AIDES mène en France des actions de prévention et/ou de soutien auprès des populations les plus vulnérables face au VIH/sida et aux hépatites à savoir :

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH),
- Les migrants,
- Les personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite (PVVIH),
- Les détenus,
- Les femmes,
- Les consommateurs de produits psycho actifs,
- Le grand public : actions d'information et de sensibilisation du public (campagnes sur le VIH, la prévention et les modes de transmission),
- Les autres populations vulnérables : ce champ regroupe toutes les autres populations vulnérables auprès desquelles AIDES intervient et non citées précédemment comme par exemple les actions auprès des personnes sourdes, des travailleur (se)s du sexe, des transsexuel(le)s, des enfants / adolescents.

Ces champs populationnels intègre les actions de démarche qualité et d'innovation / expérimentation de nouvelles formes d'actions auprès de ces populations, de formations des volontaires et des salariés de AIDES, de prévention et de réduction des risques, de soutien des personnes, action sociale et juridique, insertion socioprofessionnelle, d'action thérapeutique, d'information sur les traitements et de la recherche et enfin d'information et de sensibilisation du public et le plaidoyer politique.

Outre ces champs populationnels, les missions sociales de AIDES comprennent aussi :

- La démocratie sanitaire. AIDES représente les personnes infectées par le VIH ou une hépatite virale dans le système de santé (Agences Régionales de Santé ARS, des

Conférences Régionales de Santé CRS, des COREVIH, du Collectif Inter associatif de la Santé CISS, de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé INPES, des observatoires etc ...) pour améliorer leur prise en charge et défendre les droits des malades.

- Les ressources externes (expertise / conseil) : mise en place de pôles de compétences au sein de AIDES afin de réaliser des formations à l'externe dans le cadre de la promotion de la santé ; et de contribution participatives de AIDES lors de réunions externes.

Enfin, AIDES mène des actions à l'international auprès des populations vulnérables en partenariat avec des associations d'autres pays essentiellement en Afrique (40 associations dans 20 pays). AIDES contribue au renforcement des capacités de ces associations (soutien technique, formations, plaidoyer pour l'accès aux soins et à la prévention etc ...).

Par ailleurs, en tant que membre fondateur, AIDES soutient la Coalition International Sida (PLUS) afin de réaliser des actions à l'étranger. A ce titre, AIDES a reversé à la coalition un montant de 2 000 K€ en 2014.

19.2.2. Les frais de recherche de fonds

Ces frais sont ventilés en trois rubriques :

- Les frais d'appel à la générosité du public

Il s'agit des coûts de recherche de fonds privés, dons des particuliers, legs, donations. Ces frais d'appel à la générosité du public se décomposent en frais de collecte (campagnes de marketing direct, les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue), en frais de traitement (gestion de la base de données, reçus fiscaux...), en autres frais de collecte auprès des particuliers et en gestion des legs et donations.

- Les frais de recherche des autres fonds privés : frais liés au mécénat
- Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publiques : obtention de subvention, prix de journée et autres concours.

19.2.3. Les frais de fonctionnement

On y retrouve la direction, les services financiers (comptabilité, gestion, audit interne), le Commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la communication interne, la gestion des ressources humaines, les services généraux et informatique et les différents coûts liés au fonctionnement de la structure (assurances, charges locatives, entretien / maintenance, photocopieurs, affranchissements / téléphone, courrier, fournitures, services bancaires et frais financiers, impôts fonciers...), la vie associative (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence etc...), les frais liés à la représentation des salariés et les frais financiers. Ces derniers sont importants étant donné le versement toujours décalé des subventions publiques, contrairement aux dépenses qui sont réglées au moment de l'action.

Par ailleurs, nous estimons que la part des frais de communication générale de l'Association n'est pas significative. La communication externe de AIDES consiste en campagnes de sensibilisation auprès du public ou d'actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Celle-ci est donc assimilable aux missions sociales et non aux frais de fonctionnement.

19.2.4. Les dotations aux provisions

Ce poste regroupe les dotations aux provisions constatées sur l'exercice de toutes natures (exploitations, financières et exceptionnelles). A titre d'exemple, on y trouve les provisions pour risques et charges pour dépréciation des créances ou dépréciation des immobilisations.

19.2.5. Les engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des engagements à réaliser sur les subventions, les dons manuels ainsi que les legs et les donations. En d'autres termes, il s'agit des dotations sur fonds dédiés.

19.3. Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de AIDES sont principalement composées de :

- subventions (d'Etat, de la Commission Européenne, des collectivités locales, des fondations ou entreprises privées et autres organismes sociaux),
- la collecte de fonds (dons, legs et donations),
- autres fonds privés (subventions, cotisations des volontaires de l'association etc...)

Sauf demande expresse des donateurs, les fonds collectés auprès du public sont affectés aux missions sociales, aux frais d'appel de la collecte, aux frais de fonctionnement, ou ressources non utilisées reportées sur l'année suivante conformément à l'objet social et aux décisions d'affectation du Conseil d'Administration de AIDES.

Les ressources collectées auprès du public sont affectées prioritairement en fonction :

- des décisions du Conseil d'Administration sur une affectation spécifique,
- des coûts des missions sociales insuffisamment ou non financés par les subventions,
- des coûts du fonctionnement insuffisamment ou non financés par les subventions.

19.3.1. Coût des missions sociales

Les ressources collectées auprès du public viennent dans la plupart des cas compléter une insuffisance de financement d'une action par les subventions publiques. Le montant affecté aux missions de AIDES n'est donc pas attribué précisément à une charge particulière (déplacements, photocopies...).

19.3.2. Coût de la recherche de fonds

19.3.2.1 Coût de l'appel à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public peuvent financer :

- le coût des salariés du service,
- les honoraires de sociétés spécialisées dans la gestion de donateurs,
- les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue,
- les coûts de conception des messages envoyés par mailing aux donateurs,
- les frais d'édition,
- les frais d'affranchissement,
- les frais de traitement des dons (prestataire externe chargé de la gestion de la base de données des donateurs, édition des reçus fiscaux),
- les services bancaires,
- une quote-part de charges indirectes (téléphone, photocopies, fournitures de bureau...).

Remarque concernant la méthode de présentation des coûts du prestataire en charge de la collecte de rue :

Une part de la prestation liée à l'investissement dans la collecte de rue correspond à des missions sociales de AIDES. Le programme de collecte de rue comporte l'activité de collecte de fonds de rue (avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques par le biais d'un prestataire ONG Conseil spécialisé dans ce type de collecte) mais consiste en premier lieu en une opération d'information et de sensibilisation du public (sur des thématiques telles que le soutien aux malades, la prévention et les modes de transmission) dont la quote part est estimée à 40% de la prestation. De même que le coût de la formation préalable des recruteurs assumée par le prestataire en lien étroit avec AIDES est évalué à 10% de la prestation. Le coût de l'appel à la générosité du public sur ce programme représente 50% de la prestation. Cette répartition fait suite à une étude commandée par AIDES et menée par ONG Conseil auprès des personnes abordées dans la rue lors de missions menées dans plusieurs villes représentatives de celles où AIDES est présent tout au long de l'année. Cette répartition figure dans les contrats de prestation de collecte de rue depuis 2010 entre AIDES et son prestataire ONG Conseil.

19.3.2.2 Coût de la recherche des autres fonds privés ainsi que des subventions et autres concours publics

Contrairement à l'appel à la générosité du public dont le coût est obtenu à partir des données de la comptabilité analytique et qui concerne une mission dévolue essentiellement au service collecte du siège, la recherche des autres fonds privés et surtout des subventions et des autres concours publics concerne un grand nombre d'acteurs à tous les niveaux sur l'ensemble du réseau AIDES et ne peut être identifiée à partir des données de la comptabilité analytique. Par ailleurs, nous n'avons pas la possibilité de déterminer une clé de répartition pertinente.

19.3.3. Coût de fonctionnement

AIDES est organisé en trois niveaux : un siège, sept régions et une trentaine de territoires d'action.

Dans les territoires d'action, le coût de la structure du territoire d'action (loyer, téléphone, photocopies, affranchissement...) a été réparti sur les actions de ce territoire d'action en fonction du poids pondéré des charges directes des actions concernées (hors fonds dédiés).

Pour certains territoires d'action, les frais de la structure du territoire ont été répartis suivant des clefs de répartition fixées.

19.3.4. La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

En effet, la plupart des immobilisations acquises par l'association le sont au moyen de subventions d'investissement et si ce n'est pas le cas, les dotations aux amortissements sont imputées sur les actions ou le fonctionnement. Ainsi les immobilisations acquises au moyen de dons collectés sont marginales.

19.3.5. La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

19.3.6. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Au 31/12/14, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à un montant de 1 244 K€. Il est constitué par :

- La variation des reports de ressource antérieur à 2009 pour 169 K€,
- La variation des reports de ressource Le report de l'exercice 2009 pour 581 K€,
- La variation des reports de ressource 2010 pour -25 K€,
- La variation des reports de ressource 2011 pour -347 K€,
- La variation des reports de ressource 2012 pour - 1 524 K€,
- La variation des reports de ressource 2013 pour - 1 044 K€.
- La variation des reports de ressource 2014 pour 3 434 K€.

19.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES

19.4.1. Campagnes de publicité offertes

Les campagnes de publicité offertes figurent dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisées, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec des entreprises de communication privées qui ont offert la majeure partie de leurs prestations à l'Association.

Dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public, la valorisation des campagnes de publicités offertes figure en emplois dans les missions sociales (il s'agit de campagnes de sensibilisation et non de campagnes de communication générale de l'association qui relèveraient alors des frais de fonctionnement) et en ressources dans les prestations en nature.

Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées pour l'exercice 2014 à 715 K€ et se décomposent de la manière suivante (en €):

(en €)	2014
Espaces Offerts en Télévision ou DVD	
Aux "Armes" (promotion dépistage)	112 335
"Perles " (Campagne No Sex)	150 102
<i>Sous-total</i>	262 437
Espaces Offerts au Cinéma	
"Perles " (Campagne No Sex)	4 488
<i>Sous-total</i>	4 488
Espaces offerts en encarts Presse	
"Perles " (Campagne No Sex)	30 100
"Puzzle" (Campagne No Sex)	7 000
<i>Sous-total</i>	37 100
Divers	
Temps de travail (Mécénat de compétence) - TBWA	331 468
Affichage (Campagne "Aides c'est vous")	28 000
Affichage Mediatransport	50 150
Affichage Abri Services	1 665
<i>Sous-total</i>	411 283
TOTAL	715 308

19.4.2. Autres dons en nature

Certaines collectivités locales mettent à la disposition de délégations de AIDES des locaux et du matériel. Des préservatifs et autres outils de prévention sont parfois donnés à l'association.

Au 31 décembre 2014, le recensement de ces ressources en nature n'a pu être effectué.

19.5. Etat des effectifs bénévoles

La valorisation du volontariat figure dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les heures de volontariat ont été valorisées dans le rapport d'activité annuel de AIDES et dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice 2014.

Ce rapport d'activité est construit à partir des données du système de données locales du réseau (DOLORES).

DO.LO.RES est un système de saisie informatique des indicateurs d'activité recueillis dans les actions qui permet de simplifier la compilation et d'améliorer le traitement des données.

Chaque militant de AIDES agissant sur l'action a accès au système hébergé sur le réseau intranet de l'association et peut saisir après chaque action les éléments nécessaires au recensement de l'activité, (nombre de personnes qu'il a rencontrées sur le terrain, thématiques abordées, le groupe d'appartenance des personnes, etc.). Six fiches sont actuellement en usage : Intervention individuelle, Intervention de groupe, Contacts/accueil secrétariat, Contact externe/Communication /visibilité, Acteurs ressources /démocratie sanitaire, Action interne à la structure AIDES.

Ces données sont donc saisies régulièrement, puis cumulées et analysées, afin de permettre d'éventuels ajustements en cours d'année, permettant aux intervenants et aux publics rejoints de porter un regard critique sur l'action et de réajuster la stratégie d'intervention en cours d'exercice.

Ces heures comprennent à la fois le temps passé sur les actions de l'Association (prévention, réduction des risques, soutien des personnes, actions internationales...) et le temps autour de la vie associative (conseils de territoires, conseil de régions, conseils d'administration, assemblées générales).

La valorisation du volontariat, qui figure en troisième partie du compte de résultat s'élève à 1 828 947 €.

Cette évaluation du temps de présence des volontaires de AIDES pour 2014 a été établie d'après les éléments de valorisations suivants :

- le nombre d'heures de volontariat : 98 862 heures effectuées par 780 volontaires
- le coût horaire de valorisation : 18,50 € (charges sociales comprises, correspondant au coût horaire d'un répondant téléphonique à Sida Info Services).

La vie associative est une part importante du volontariat de AIDES, car c'est lors des débats au sein de ces institutions que s'élabore les priorités de AIDES, et leur transformation en actions tant en interne, qu'en actions de lobby vers l'extérieur. La vie associative fait donc partie des missions sociales de AIDES, puisque c'est par elle que se construit la parole des personnes touchées par le sida.